positions des titres II et suivants de la loi du 3 mai 1841, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

» Lesdites expropriations devront être réalisées dans un délai de deux ans, à partir de la date du présent décret; passé ce délai, la déclaration d'utilité publique ci-dessus prononcée sera considérée comme non avenue.

» Art. 9. — Le ministre des travaux publics est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* et au *Journal officiel*.

» Fait à Paris, le 22 février 1887.

» JULES GRÉVY.

» Par le Président de la République :
» *Le ministre des travaux publics*,
» ED. MILLAUD. »

Tribunal de commerce. — Elections de deux juges suppléants. — Nous rappelons aux électeurs du tribunal de commerce de Roubaix qu'ils sont convoqués à voter, dimanche 27 février, à l'effet de procéder à l'élection de deux juges-suppléants en remplacement de MM. Léon Motte, élu juge-titulaire, et Derville-Wibaux, non acceptant.

Le scrutin s'ouvrira à 10 heures du matin, et sera fermé à quatre heures du soir.

Si le premier tour de scrutin ne donne pas de résultat, le scrutin de ballotage aura lieu le dimanche 13 mars. Il est à souhaiter que les électeurs évitent l'ennui de ce second tour de scrutin.

Questions de théâtre. — Sous ce titre, on lit dans l'*Echo du Nord* :

« On nous écrit que le directeur actuel des théâtres de Gand et Anvers va conserver, l'an prochain, le premier de ces théâtres exclusivement. Il n'aura plus Anvers, ce qui lui permettra de donner dans une plus large mesure sa coopération à la ville de Roubaix. Il nous semble que cette nouvelle est de nature à suggérer des réflexions à la municipalité de Lille. Du moment où Roubaix est desservi par une troupe sérieuse qui lui fournit des représentations hebdomadaires égales (sinon supérieures) à celles du théâtre de Lille, et que la concurrence que l'on voulait éviter se trouve instituée malgré nous et en dehors de nous, pourquoi ne pas tirer le meilleur parti possible de cet situation en faisant bénéficier la direction de Lille des avantages offerts par la société de l'Hippodrome roubaisien à son impresario gantois? Le bon sens le plus élémentaire indique ce qui est à faire en semblable cas. Puisque notre Trésor municipal ne peut pas augmenter, pour le moment, la subvention attribuée au théâtre, il ne faut négliger aucune occasion de trouver ailleurs les moyens d'élever les ressources destinées à favoriser le relèvement de notre scène.

« Roubaix donne, si nous ne nous trompons, 2,000 fr., à forfait par représentation; ce qui constitue une subvention moyenne de 10,000 francs par mois. Si la troupe de Lille défrayait hebdomadairement, le jeudi, l'Hippodrome de Roubaix, ces 10,000 francs mensuels reviendraient à la direction de Lille au lieu de s'en aller en Belgique, et la subvention de notre Grand-Théâtre se trouverait plus que doublée du coup. Nous pourrions alors avoir une troupe complète et sérieuse et un vrai corps de ballet, et le théâtre de Lille reprendrait son rang d'autrefois.

» Ils nous semble que ce sont là des choses qui méritent qu'on y pense et qui valent bien le sacrifice de quelques préjugés aujourd'hui sans raison d'être. — O. »

Le bureau de mesurage du boulevard Gambetta sera transféré, à partir du 1er mars prochain Grande-Rue, 178.

La cavalcade du Congo. — MM. Vaissier frères viennent de faire, en vue de la cavalcade dont ils ont pris l'initiative, un achat important : deux cents costumes d'une grande richesse, ayant servi à Paris dans un cortège de gala.

M. Millet, costumier du grand-opéra et de l'opéra-comique, se rattra en rapport avec nos concitoyens : il sera chez MM. Vaissier vers la fin de la semaine, où ils sera à la disposition des jeunes gens qui voudraient participer à la cavalcade.

Un nouveau groupe vient d'être créé : des têtes monstres, ayant à peu près 0,50 centimètres de diamètre.

Jeudi soir, vers six heures, le domestique de M. Haurent, limonadier, rue Turgot, se disposait à faire quelques courses, quand le cheval, qu'il venait d'atteler, prit soudainement peur et s'enfuit à une allure vertigineuse.

Il descendit la rue Turgot, le quai de Gand, la rue de Tourcoing. Le conducteur, qui s'était élancé derrière la voiture, gagnait peu ou pas de terrain. Heureusement, rue de l'Alma, un apprêteur Louis Lamblin, sejeta courageusement à la tête du cheval, et, après avoir été traîné l'espace de quelques mètres, parvint enfin à l'arrêter.

De graves accidents ont failli arriver; une vieille femme sourde, qui traversait le quai de Gand au moment où l'équipage arrivait à fond de train, ne dut qu'à la poigne solide d'un mécanicien, qui la ramena brusquement près de lui, de n'être pas renversée.

Deux frères, Joseph et Pierre R., l'un tisserand, l'autre maçon, habitaient ensemble la même chambre, rue de l'Epeule, cour Lampe, depuis quelque temps déjà, lorsque, rentrant chez lui, dans la soirée de jeudi, Joseph fut très surpris de l'absence de son frère.

Il le fut bien plus encore au moment où, se disposant à changer de veste, il s'aperçut de la disparition de pantalons, gilets, etc. Qui était le voleur ?

Les vêtements que Pierre portait d'habitude, jetés dans un coin, lui donnèrent des indications suffisantes. Il alla déposer sa plainte au commissariat du 2e arrondissement.

Son frère, qui n'a nullement nié être le véritable coupable — les effets dont il était revêtu auraient d'ailleurs démenti ses dénégations — a été rencontré par la police et arrêté vendredi matin.

Le domestique de M. Scherperel, marchand de sable et de charbon, rue de la Chaussée, et nommé Pierre Marck, portait jeudi soir, vers huit heures, un décalitre de sable, sur son épaule, dans une maison voisine. Tout à coup, glissant sur un morceau d'épluchure de légumes, il tomba à la renverse, et la mesure de sable s'échappa de ses mains et tomba de telle façon qu'elle lui coupa le doigt majeur de la main droite. Il eut également deux autres doigts quelque peu égratignés.

Un ouvrier plafonneur, Alexandre Croin, travaillait à une maison en construction, boulevard de Paris, vendredi matin, vers sept heures et demie, lorsque, pris tout à coup de vertige, il tomba de l'échafaudage, situé à une hauteur de 2 m. 50, sur lequel il travaillait.

Le malheureux, qui poussait des cris déchirants fut aussitôt entouré par ses camarades; il avait la cheville fracturée.

M. le docteur Bayard, appelé en toute hâte, lui donna les premiers soins. Il fut ensuite transporté et admis d'urgence à l'Hotel-Dieu.

Une tombola a eu lieu le 20 février chez M. François Heuls, cabaretier rue de la Vigne. Voici la liste des numéros gagnants :

3553, 3140, 1537, 839, 3653, 3117, 3014, 2070, 3146, 3011, 2848, 3240, 3424, 11, 1681, 3411, 3610, 693, 575, 607, 786, 2666, 2853, 165, 1415, 925, 360, 2789, 2123, 3563, 2028, 3615, 1833, 2679, 3057, 3012, 2676, 3151, 1925, 245, 62, 1398, 4105, 3110, 3663, 3802, 3475, 660, 235, 279, 1825, 1024.

Croix. — Dans le compte-rendu qui a eu lieu, il y a quelques jours, au Cercle catholique, nous avons dit que M. Gaillant, pianiste-accompagnateur s'était acquitté de sa tâche avec talent. Le nom a été mal orthographié. C'est M. Jules Guillouet qu'il faut lire.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 27me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Leo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

La cinquième série des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, vient de paraître.

En voici le sommaire :

Gravures. — 1° Initiation du Secrétaire intime (6e degré). — 2° Initiation du Prévôt et Juge (7e degré) — 3° Initiation de l'Intendant des Bâtiments (8e degré). — 4° Le serment de vengeance des Elus. — Initiation du Maître Elu des Neuf (9e degré) : première leçon d'assassinat donnée à l'affilié.

Texte. — Banquets secrets des Loges : argots des festins; toasts réglementaires; manœuvre des verres; cantiques des banquets. — Ensemble des secrets des grades symboliques; signes d'ordre et de reconnaissance, marches, mots sacrés, mots de passe, batteries, costumes, question d'ordre pour chacun des trois premiers grades. — Les Chapitres on la Maçonnerie Rouge : comment des Loges on passe aux Arrières-Loges; la sélection; révélations faites aux Maîtres distingués par les chefs occultes; système complet des grades. — Grades de Maître Secret et de Maître Parfait dévoilés et expliqués; leur légende; leur raison d'être; leur but; leur cérémonial; leur enseignement.

Prix de la Série : 50 centimes. — Série de luxe : 0,75 cent.

La réclamer aux porteurs ou à la librairie du *Journal de Roubaix*.

Le berger d'Orges

Orges (Haute-Marne), le 26 juillet 1886. Les Pilules Suisses m'ont fait beaucoup de bien contre mes douleurs d'intestins, elles ont fait disparaître mon échauffement; plusieurs de mes amis en ont fait usage pour des douleurs d'estomac et s'en sont aussi très bien trouvés. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre. Jean Meyer, berger. Lettre légalisée par la mairie. 14299d

TOURCOING

Une fraudeuse, Alexandrine Carlier, ouvrière peigneuse, native de St-Amand, a été arrêtée jeudi par les préposés des douanes du poste de la Marlière, au moment où elle essayait d'introduire de la marchandise de contrebande.

Mouveaux. — Voici la liste des lots sortis à la tombola organisée à l'estaminet de la Pelle-d'Or, chez M. Busschart, au bénéfice d'une famille nécessiteuse :

3767 — 394 — 337 — 562 — 62 — 815 — 2217 — 2804— 1798 — 3216 — 895 — 1728 - 2171 — 2410 — 1426 — 2966 — 3549 — 3766 — 3927 — 3525 — 41 — 553 — 2390 — 355 — 1067 — 2391 — 72 — 1238 — 2422 — 1214 — 2177 — 2081 — 1328 — 3247 — 3609 — 343 - 1023 — 95 — 2659 — 2187 — 1466 — 1895 - 2601 — 3417 — 1084 — 1455 — 3061 — 2357 — 2415 3399 3659.

Marcq-en-Barœul. — M. Hippolyte Lelong nous informe que l'accusation de vol et d'attentat à la pudeur lancée contre lui, n'est qu'une odieuse calomnie et qu'il a établi son innocence dans l'enquête faite à ce sujet par la gendarmerie.

LILLE

Chronique des arts. — A TRAVERS LES ATELIERS. — Nous avons vu chez M. Schoutteten plusieurs toiles intéressantes, toutes prêtes à partir pour les diverses expositions de l'année, entre autres une *Rue de village de Flandre* bien imprégnée du caractère local et d'un coloris agréable, un *Sous bois au printemps*, et un paysage de grandes dimensions que nous considérons comme la meilleure œuvre qui soit sorti du pinceau de notre concitoyen : *Les Etangs* (Limbourg belge).

C'est ce tableau-ci que M. Schoutteten a exécuté spécialement en vue du Salon de Paris. Le centre de la toile est occupé par un bouquet de bois derrière lequel le soleil se couche, empourprant l'horizon; à droite et à gauche, des mares aux berges incultes entre lesquelles passe, sur un chemin à peine frayé, une paysane solitaire; au fond, le miroitement d'autres étangs et les ondulations de collines lointaines. Excellente composition où le sentiment de la solitude un peu sauvage de la Campine est bien exprimé et où l'air circule à profusion.

M. Léon Comerre travaille avec acharnement aux panneaux décoratifs qui lui ont été commandés pour la mairie du 4e arrondissement de Paris, mais il est certain que malgré ses efforts, ces panneaux ne seront pas terminés à temps. Il exposera cette année deux superbes portraits : celui de M. Raphaël Duflos, de la Comédie-Française, dans le costume de Charles-Quint (*Hernani*), et celui d'une beauté parisienne en toilette de bal, que nous baptiserons « *la dame aux dentelles blanches.* » Mme Comerre enverra également deux toiles : une étude de *Femme arabe* et le *Repos* (jeune paysanne couchée sur un tertre près d'un ruisseau.)

M. Léonard n'expose rien cette année dans la section de peinture; c'est à la section de gravure qu'il adressera son envoi, qui consiste en deux très belles lithographies reproduisant l'une son propre tableau *Vision*, l'autre le magnique Breton du musée de Lille, la *Plantation du Calvaire*.

M. Cordonnier est à Lille en ce moment; c'est dire que son exposition est prête. Elle se compose d'une figurine en argent d'un travail très fin, représentant l'*Archéologie*, et d'un grand groupe à trois personnages, *Tutrix juventus* (un jeune homme protégeant deux vieillards), d'un art pur et d'un caractère grave.

Des envois de M. Crauk et de M. Frère, nous savons seulement que le premier comprend une commande exécutée pour l'Etat et le second deux bustes. Nous ne connaissons pas encore ceux de MM. Laoust, Lemaire et Printemps. — O.

(*Echo.*)

Sapeurs-Pompiers. — Par arrêté du maire de Lille, en date du 24 février, M. le capitaine Vermond a été nommé commandant intérimaire du bataillon des sapeurs-pompiers de Lille.

La laïcisation à Saint-André. — Le conseil municipal de Saint-André a voté mardi, par 6 voix contre 3, la laïcisation *immédiate* de l'école communale des filles. La commune aura son budget grevé de quelques mille francs annuels; comme dans les écoles laïques de Lille, les enfants recevront une instruction imparfaite et pas d'éducation. Peu importe, les Sœurs sont chassées de l'école; là est l'important.

Train express de Douai à Lille. — Nous croyons savoir que, prochainement, il y aura de Douai sur Lille un nouveau train express qui se placera entre le train de 7 h. 40 et celui de 10 h. du matin.

Ce train quittera Douai à 9 h. 25 et arrivera à Lille à 10 h., en communication avec les express de Lille-Dunkerque et Lille-Calais.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand Théâtre. — *Carmen.* — Le charmant opéra-comique de *Bizet* a été joué hier devant une salle comble. C'était la première fois qu'on le représentait à Roubaix : la réussite a été complète.

Tous nos éloges aux artistes qui ont vaillamment fait leur devoir, à Mlle Dupouy une bien gentille Carmencita et Mlle Boyer une sympathique Micaela.

Un ténor qui a beaucoup plu, M. Maillaud, du Théâtre royal d'Anvers, remplissait le rôle de Don José; il s'en est acquitté à la grande satisfaction de tous; c'est un artiste qui a droit à nos félicitations. Cet ensemble si irréprochable était très dignement complété par MM. Soum, Herbez, De Boer, Carbonnel et Mlles Dufau et Auger.

Nous nous étendrons sur cette représentation satisfaisante à tous points de vue. OCTAVE.

Soirée bachique. — Le *Choral Nadaud* offrira une soirée bachique à ses membres honoraires, lundi prochain, 28 février, à huit heures, au local de la société, *Brasserie du Globe*.

Le *Choral Nadaud* qui sait donner à ses moindres fêtes un attrait tout particulier, s'est assuré le bienveillant concours du *Bohème-club* et de plusieurs artistes de choix. Il ne sera pas lancé d'invitations personnelles.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction

Roubaix, le 25 février 1887.

Boulevard de ceinture et boulevard hors ceinture

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec une certaine surprise, dans le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 18 février (journal du 20 février) le rapport de M. le directeur de la Voirie, sur un projet d'ouverture de boulevard, reliant la gare nord-est à la route de Lannoy.

Ce projet peut être classé dans les études de grandes voies pour l'avenir, mais son utilité immédiate me semble très contestable.

Le rapport dit que ce quartier de Maufait n'est traversé par aucune voie la reliant à la Grand'Place, à coup sûr ce ne sera pas un tronçon de boulevard circulaire qui rapprochera la distance; en suivant les bords d'un cercle, on arrive difficilement au centre. Les terrains de ce quartier, comme terrains industriels, seront toujours difficilement utilisables, à cause de leur éloignement de la gare, de la vraie, qui se trouve à 3000 m. de Maufait, et à 3000 m. des hauts champs.

Je ne parle que pour mémoire de la gare du Nord-Est, qualifiée de gare vaste dans le rapport, cette gare est tellement éloignée que peu de Roubaisiens en soupçonnent l'existence. Ceux qui en ont besoin trouvent plus simple d'aller prendre le train à Lannoy.

Quant au riez du Trichon, c'est par erreur, je crois, qu'on le met dans l'axe du boulevard en question, soit à 1500 m. sur la rive droite du canal, car ce riez se trouve rive gauche du canal.

Lorsque le boulevard sera tracé, le prix des terrains augmentera sensiblement ce qui les rendra encore moins industriels et il est certain que plusieurs propriétaires très importants se laisseront exproprier et feront l'impossible pour entraver le projet qui les contrarie.

Ils sont à la campagne, et ne désirent pas voir des usines à proximité de leurs propriétés. La ville serait donc entraînée dans une dépense très forte et sans utilité pour le moment.

En résumé, ce projet peut avoir du bon, mais à la condition d'être étudié, et surtout de n'être *exécuté* qu'à son heure, car il y a bien des dépenses plus urgentes à faire que celle-là.

M. le directeur a vite fait de jeter par dessus bord le Hutin et la Makellerie.

Le Hutin mérite plus d'égards que le boulevard en question, les terrains y sont à bon compte, le canal en est proche, la main d'œuvre économique; une passerelle n'y serait pas déplacée, malheureusement c'est encore loin de la gare.

La Makellerie n'est qu'à 550 mètres de la gare, c'est un centre très populeux; ces raisons y ont déjà amené quelques établissements importants. Si le viaduc au bout de la rue des Arts projeté depuis si longtemps était enfin percé, l'industrie trouverait sur le territoire même de Roubaix des terrains dans les meilleures conditions pour son développement.

La question des eaux potables et *leur distribution en couronne*, le meilleur mode paraît-il, amène naturellement l'idée de l'achèvement du boulevard de *ceinture réel*.

Il me semble qu'il serait d'une bonne politique et d'une bonne économie, d'en étudier le complément, c'est-à-dire, relier le boulevard de Cambrai au boulevard d'Armentières.

Maints projets ont été pris, repris, abandonnés, et cela depuis 15 ans. L'utilité en est encore plus saisissante et plus on attendra, plus cela coûtera.

Je crois que nos édiles feraient actes de sagesse et de prévoyance et répondraient au vœu général en s'occupant d'abord de terminer *le boulevard de ceinture*, et de clacer dans les projets pour l'avenir *le boulevard hors ceinture*.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Un vieux Roubaisien.

Roubaix, le 24 février 1887.

Monsieur le Directeur,

Nous sommes très étonnés que l'administration municipale n'ait pas encore fait faire une enquête concernant la rue St-Quentin qui n'est qu'un prolongement de la rue Ste-Elisabeth, car en ce moment il n'y a pas moyen d'y poser le pied tellement il y a de la boue. Il serait très facile d'y remédier de suite d'autant plus que l'aqueduc existe depuis très longtemps et nous sommes certain que les propriétaires ne demanderaient pas mieux que l'on fasse paver le plus tôt possible.

Recevez etc. *Quelques intéressés.*

NORD

Chronique électorale. — L'*Echo du Nord* apprend que M. Caullet, fabricant de sucres à Haspres, ancien conseiller général, pose sa candidature à la prochaine élection au conseil général, pour le canton de Bouchain comme candidat libéral indépendant.

Une réunion électorale a proclamé à Denain la candidature de gauche de M. Ignace Cauvez, maire d'Abscon, pour l'élection au conseil d'arrondissement.

— M. le baron Lahure, maire de Wavrechain-sous-Faulx, candidat au conseil général, pour le canton de Bouchain adresse à ses électeurs, la profession de foi suivante :

« Mes chers concitoyens.

» Vous êtes appelés à élire, le 27 de ce mois, un conseiller général, pour le nouveau canton de Bouchain.

» Des délégués de toutes nos communes m'ont fait l'honneur de m'offrir la candidature.

» J'ai accepté.

» Je considère que les fonctions de conseiller général constituent, avant tout et surtout, un mandat d'affaires dominant les préoccupations politiques et je place l'intérêt supérieur du pays au-dessus des luttes des partis.

» J'appartiens à une famille dont les générations se sont succédée au milieu de vous.

» Vos intérêts sont les miens.

» C'est à la protection et à la défense de ces intérêts que s'appliqueront mes efforts, si vous m'accordez vos suffrages, et je puis vous assurer que je mettrai dans l'accomplissement de cette tâche toute mon activité, toute mon énergie et tout mon dévouement.

» Paul LAHURE,
» Ingénieur civil, propriétaire.
» Wavrechain-sous-Faulx, 22 février 1887. »

Les nouvelles lignes de chemins de fer d'intérêt local du département du Nord — La commission, composée de MM. Trystram, président; Bernard, de Roost-Warendin, Delcambre, Hiroux, Macarez, Delécluse et Outters, secrétaire, s'est réunie mercredi à la préfecture; elle était au complet, sauf M. Macarez qui s'était excusé en raison d'une indisposition.

M. le préfet et M. l'ingénieur en chef du département, Gruson, assistaient à la séance. Un certain nombre de conseillers généraux ne faisant pas partie de la commission ont présenté quelques observations.

MM. Dervaux et Sirot ont demandé que le groupe de Bon-Secours à Condé et Condé à Saint-Amand, classé à part, ne souffrit pas de ce classement exceptionnel soit au point de vue de la rapidité de l'exécution, soit au point de vue de subventions de l'Etat et du département. MM. De Carpentier, Dassonville ont insisté pour que la ligne de Valenciennes à Denain par Thiant et Maing se raccordât à la ligne de Denain à Valenciennes par la Sentinelle, dans le centre de Denain. Avec leur collègue, M. Sirot, les mêmes conseillers ont demandé que la ligne de Rœulx à Cambrai se rapprochât le plus possible de la ville de Bouchain.

Un certain nombre d'autres vœux du même genre ayant été présentés, la commission a promis d'en tenir compte dans la mesure du possible, et a procédé à l'examen des propositions qui lui étaient faites par la société générale des chemins de fer économiques du Nord (MM. Empain et Meistreit), par le Comptoir des Flandres et par M. Potel. Ces quatre demandeurs demandent tout ou partie importante du réseau. M. Steurs ne sollicite qu'une ligne de Maubeuge à la frontière belge.

Après discussion, la commission a reconnu qu'elle n'avait pas d'éléments suffisants pour se prononcer.

Elle a décidé de réclamer des demandeurs en concessions de nouveaux éclaircissements. Les demandeurs seront donc invités à compléter leurs propositions, et la préférence sera accordée à celui qui réduira, avec toutes les garanties nécessaires, le sacrifice du département au minimum possible.

La commission se réunira à nouveau dans 15 jours.

M. le préfet étudie en ce moment de très près le budget départemental, dit l'*Echo*, et espère trouver, par des réductions sur les dépenses, les crédits nécessaires pour payer les annuités des nouvelles lignes, si des insuffisances de recettes viennent à se produire.

Coutiches. — Mardi, à onze heures, ont eu lieu, en l'église de Coutiches, les funérailles de M. Jean-Baptiste Larose, ancien maire. Il est impossible de citer toutes les notabilités qui ont tenu à accompagner, à sa dernière demeure, cet homme de bien. Nous avons remarqué M. Morel, député; M. Josson, conseiller d'arrondissement; et un grand nombre de maires des environs.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Deux paquebots de la ligne Vendroux, *Eilean Dull* et *Times*, venant de Londres, sont entrés avec 812 balles de laines pour Roubaix.

— Le chemin de fer du Nord a commencé les travaux préparatoires pour l'exécution immédiate du raccordement évitant l'entrée, à Boulogne, des express allant de Calais à Paris.

Arras. — On annonce qu'un groupe d'agriculteurs du Pas-de-Calais a offert la candidature aux élections législatives du 20 mars à M. Georges Berry, conseiller municipal conservateur de Paris.

BELGIQUE

Mouscron. — Le malheureux dont nous avons relaté la mort accidentelle à la gare, se nommait Paul Maes. Il habitait Roubaix, avec son père, rue de la Vigne, près de l'octroi.

C'est au moment où le train de Gand entrait en gare que l'accident s'est produit.

La catastrophe de Marchiennes. — La cause de l'accident ne serait pas due à un mouvement de terrain, qui n'aurait jamais bougé, mais à ce qu'une poulie qui servait de petit volant, s'est brisée sous l'effort disproportionné qu'elle subissait.

Le morceau du volant qui a été projeté dans le jardin du contre-maître, à une distance de 80 à 100 mètres, s'est enfoncé dans la terre à plus d'un mètre de profondeur; il mesure 4 m. 10 de longueur et doit peser environ 2,000 kilos. L'autre bloc, qui est retombé sur un four, et qui a été en grande partie la cause de la destruction de la toiture, est plus considérable encore et pèse au moins 3,000 kilos.

Les dégâts sont évalués à une centaine de mille francs. Le tout est assuré.

Deux blessés de Monceau ont succombé, ce qui porte le nombre des morts à cinq. Trois autres blessés qui ont été transportés chez eux sont dans une situation désespérée.

Par suite de cette catastrophe 400 ouvriers vont se trouver sans travail.

Roulers. — Hier soir, vers 7 heures, une partie du grenier du magasin de chiffons établi le long du canal et appartenant au sieur Vanderhaeghen-Wyckhuyze, s'est écroulée subitement.

Au moment de l'effondrement, trois femmes travaillaient dans les magasins du rez-de-chaussée. Elles ont été ensevelies sous les décombres de toute espèce.

L'une d'elles, la nommée Decrois Lucie, habitant le village voisin de Rumbeke, a été tuée sur le coup. La malheureuse n'est âgée que de 16 ans.

Les deux autres femmes ont pu être retirées vivantes, mais toutes deux ont des blessures, l'une à la cuisse, l'autre, qui se trouve dans une position intéressante, a des lésions internes et son état est grave.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances 24 février.* — Carlos Debeis, rue du Tilleul, impasse Nachoolonsor, 7. — Louis Cambier, rue de Soubise, cour St-Jean. — Albert Marissal, rue J. Deregnaucourt, cour Bouvy, 1. — Maxelinde Notelet, rue Neuve, 19. — *Mariages du 24 février.* — Henri Couteaux, 36 ans, ourdisseur, et Elisa Lorthioir, 29 ans, couturière, rue du Grès-Saule, 34. — *Déclarations de décès du 24 février.* — Arthur Moerman, 1 mois 3 jours, rue de la Guinguette, 4. — Victor Vanhoorne, 1 an 2 mois, rue de Mouveaux, 102. — Clémence Carbon, 36 ans 2 mois, ménagère, rue Sainte-Thérèse, cour Bernard, 11. — Fabrice Vancoillemont, 26 ans 10 mois, journalière, rue de Lannoy, fort Desprez, 53.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 24 février.* — Germaine Vandeveeve, rue Lerouge. — Joseph Vienne, au Cliquet. — Angèle Vandekerkhove, rue Fin de la Grève. — Louis Dubar, rue de la Bleuche-Porte. — Valentine Carette, Place Thiers. — Albert Sinnaeve, rue du Triangle. — Emile Marem, rue du Dragon. — *Déclarations de décès du 24 février.* — Leon Dewilde, 1 an 10 mois 23 jours, rue de la Croix-Rouge. — Alphonse Lecomte, 32 ans 10 mois 15 jours, tisserand, rue de la Cité.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille ALLART-ROUSSEAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Augustine Henriette ROUSSEAU, veuve de M. Louis ALLART, ancien manufacturier, décédée à Roubaix, le 23 février 1887, à l'âge de 79 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 25 courant, à 8 heures 1/2, aux Vigies, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 26 dudit mois, à 10 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grand'Rue, 136.

Les amis et connaissances de la famille DELMOTTE-CARBON qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Clémence-Sophie CARBON, décédée à Roubaix, le 24 février 1887, dans sa 37e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels qui auront lieu le dimanche 27 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sainte-Elisabeth, cour Bernard.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 28 février 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Louis DECOTTIGNIES, époux de Dame Florentine LECROART, décédé à Roubaix, le 25 janvier 1887, à l'âge de 72 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMÉES ALFRED REBOUX. — **A VIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*

FAITS DIVERS

Un cadavre dans un noyer. — Un sabotier de Laives, près de Macon, vient de découvrir, dans un noyer qu'il sciait en morceaux, un squelette humain et un vieux couteau, dont le manche en corne est en partie usé par le temps. Les vieillards les plus âgés du pays se rappellent avoir vu ce noyer toujours aussi gros qu'au moment où il a été abattu; au dire des connaisseurs il aurait environ deux cent cinquante ans.

Dans la partie supérieure du tronc se trouvait encastrée une grosse pierre bouchant l'orifice du creux de l'arbre. La présence de ce squelette dans ce noyer fait supposer un crime très ancien et qui sera sans doute resté impuni.

Le « Limousin illustré » publie un article biographique consacré à son compatriote le colonel Brissaud, que deux récents succès au Tonkin viennent de mettre encore plus en relief.

Nous détachons de cet article le passage suivant :

Le colonel Brissaud a 7 campagnes, 2 blessures et une citation à l'ordre du jour de l'armée. Il est officier de la Légion d'honneur et titulaire de médaille du Mexique.

Le colonel Brissaud reçut sa première blessure le 21 septembre 1864, au combat de Majorna (Mexique), il était alors lieutenant de zouaves.

Il était une heure du matin, et les balles sifflaient avec rage. Le jeune officier était enveloppé dans un burnous blanc.

« Lieutenant! s'écria tout à coup son ordonnance qui se battait à ses côtés, lieutenant? vous êtes blessé dans le dos, votre burnous est rouge de sang. »

— Blessé dans le dos! s'écria l'officier, je les en défie, tu veux dire dans la poitrine. » Puis montrant du doigt avec un rire amer le sang qui coulait à flots un peu au-dessus du cœur, il dit simplement à l'ordonnance : « regarde».

Les deux hommes avaient raison. Le lieutenant Brissaud avait la poitrine traversée par une balle.

Le zouave anxieux regardait son chef.

« Sors ton mouchoir, commanda celui-ci d'une voix brève, et appuie-le moi dans le dos. »

Le soldat obéit sans mot dire; pendant ce temps le blessé appliquait, de son côté, son mouchoir sur l'ouverture de la poitrine, et sangla le tout avec une serviette.

» Et maintenant, s'écria-t-il après ce pansement sommaire, en avant les zouaves! » et il s'élança à la tête de sa compagnie.

Le soir, vers cinq heures, le lieutenant Brissaud s'affaissait entre les bras de ses hommes en murmurant : « Cette fois, camarades, je crois que c'est fini. »

Les vieux zouaves se précipitèrent et enlevèrent leur jeune chef sur des fusils croisés.

A l'ambulance, on sonda la blessure. Non seulement la poitrine, mais les poumons étaient traversés dans leur partie supérieure.

Le vaillant officier resta douze mois entre la vie et la mort, mais il reçut la croix sur son lit de douleur, et fut cité à l'ordre de l'armée comme étant monté l'un des premiers sur la crête de Cerro Majorna, et ayant, un des premiers, abordé les canons ennemis le 21 septembre 1884.

Le lieutenant Brissaud, comme on voit, n'était pas resté en arrière malgré son effroyable blessure.

C'est le 10 août 1870 à la bataille de Gravelotte, que notre valeureux compatriote fut blessé une seconde fois par un éclat d'obus.

Fait prisonnier à Metz, il répondit brusquement aux Prussiens qui lui demandaient de choisir le lieu de son internement, et de signer l'engagement de ne plus porter les armes contre l'Allemagne : Pour l'instant je vous appartiens, faites de moi ce que vous voudrez; mais le seul engagement que je puisse prendre vis-à-vis de vous c'est de m'évader le plus tôt possible et de recommencer la danse dès que je pourrai le faire. »

Cette fière réponse lui valut d'être interné dans une citadelle et étroitement surveillé.

Un exemple curieux de la sévérité administrative allemande.

L'impératrice d'Autriche qui est très fière des produits de ses fermes des environs de Schœnbrunn envoya dernièrement à la comtesse de Trani, sa sœur, un jambon de vingt-deux livres. Le paquet portait comme adresse : « A la comtesse de Trani Bade, de la part de l'impératrice d'Autriche. » Mais on avait oublié d'y attacher le certificat d'origine nécessaire en Allemagne, et les employés de la douane allemande de Limbach ont retenu le paquet et ont écrit à l'inspecteur des marchés de Vienne :

« Nous avons en douane un paquet adressé à la comtesse de Trani. Veuillez nous faire savoir si l'envoyeur (impératrice d'Autriche) est domiciliée à Vienne, et s'il est charcutier de son état. Le paquet restera en consigne en attendant le résultat de votre enquête. »

On en rira longtemps à la Burg de Vienne.

PLUS DE CHEVEUX GRIS

En six applications, par l'emploi de l'*Eau Tonkinoise* Vaissier frères. 14137-20629

Voir, à la 1re page, les dépêches et la dernière heure.

Voici les communes belges pour lesquelle l'affranchissement des lettres est de 20 centime au lieu de 25 :

Anloing, Blandain, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Néchin, Neuve-Eglise, Taintignies, Templeuve, Tournai, Warneton, Wervicq, Ypres

SURPRISE ! SURPRISE !

Voulez-vous recevoir

GRATUITEMENT

VOTRE

PORTAIT PEINT A L'HUILE PAR LA MAIN D'UN ARTISTE HABILE

dont le talent garantit la ressemblance

Il suffit d'envoyer votre photographie en vous abonnant au journal

LES SOIRÉES LITTÉRAIRES

publication hebdomadaire illustrée

Huitième année (3 médailles d'honneur)

Offrant à ses abonnés *les œuvres des meilleurs écrivains et de nombreuses primes* compensant largement son prix exceptionnel.

5 fr. par an (union postale, 6,50), payable par l'envoi d'un mandat postal à M. CLAVEL, editeur, 9, cité d'Hauteville, Paris.

Vous serez agréablement surpris de tous les avantages qui vous seront accordés *pendant un an* pour une somme *aussi minime!* 13740

AVIS MÉDICAL

Le professeur **BURGGRAEVE** recevra chez lui, à Gand, rue des Baguettes, 50, le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures 14294—24201

Maison A. BOUTRY

36, rue de l'Espérance, Roubaix

—o—

ENTREPRISE

DE

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Spécialement :

Pavages, Sables et Graviers

FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES

Couvertures, zinguerie et plomberie

Réparations en tous genres.

Grande célérité 14247 27136

COUTEAUX

Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genre et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde ivoire, nacré, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

MAISON

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.

Couperets pour échantillons

Réparations et repassage tous les jours.

Cie DES LITS MILITAIRES

Capital social : 5 MILLIONS, entièrement versés

40,000 Obligations de 500 fr.

rapportant 30 fr. et remboursable à **600** francs en 25 ans au plus, à partir de 1887

(26,667, sur les